

Résumé de recherche publiée

Marché du travail et qualité de l'emploi dans les régions au Québec : un regard particulier sur l'évolution de la situation des femmes

Luc Cloutier-Villeneuve, Institut de la statistique du Québec

En septembre 2013, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en collaboration avec Emploi Québec, publiait pour la première fois une étude sur l'évolution de la qualité de l'emploi dans les régions du Québec. La publication [Marché du travail et qualité de l'emploi : un regard inédit sur la situation dans les régions du Québec](#)¹ présente des résultats sur les grands regroupements régionaux² (grande région de Montréal, autres régions centrales et régions ressources) ainsi que sur les 16 régions administratives. Une analyse différenciée selon le sexe a été effectuée sur les données pour la période 1997-1999 à 2009-2011. Cet article résume les principaux résultats en mettant l'accent sur la situation des femmes.

D'emblée, il convient de mentionner que l'étude compte deux parties. Dans la première, on présente l'évolution de la participation des femmes et des hommes au marché du travail dans les régions à partir d'un certain nombre d'indicateurs, alors que la deuxième est consacrée à la qualité des emplois³. L'analyse de la participation au marché du travail est importante puisqu'elle permet, par la suite, de mettre en perspective les résultats sur le plan de la qualité des emplois. Ainsi, cela ne signifie pas la même chose que de dire qu'il y a eu, par exemple, une amélioration de la qualité de l'emploi des femmes concurremment à une hausse, ou encore à une baisse, de leur présence dans l'emploi.

Quels grands constats se dégagent dans les régions au regard de la participation des femmes au marché du travail? Parmi les indicateurs présentés dans l'étude, nous retenons ici les taux d'emploi et de chômage⁴.

Les femmes occupent de plus en plus d'emplois dans toutes les régions...

Le tableau 1 montre que les femmes, peu importe la région, ont accru de façon importante leur présence dans l'emploi entre les années 1997-1999 et 2009-2011. En effet, le taux d'activité des 15-64 ans a augmenté d'au moins 7 points de pourcentage au cours de la période. Plus particulièrement, 11 régions sur 16 ont vu la part des femmes dans l'emploi s'accroître de 10 points ou plus. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+17 points), de la Capitale-Nationale et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+16 points) se distinguent à ce chapitre. Dans ce dernier cas, les femmes affichent d'ailleurs un taux d'emploi supérieur de 2 points par rapport à celui des hommes en 2009-2011. Toutefois, des écarts importants subsistent entre les femmes selon les régions. Par exemple, seulement 59 % des femmes âgées de 15 à 64 ans vivant dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine occupent un emploi en 2009-2011 comparativement à 75 % chez celles de la région de la

1. Citation suggérée pour ce rapport : Cloutier-Villeneuve, Luc et André Grenier (2013). *Marché du travail et qualité de l'emploi : un regard inédit sur la situation dans les régions du Québec*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 71 p.
2. Voir l'encart méthodologique pour une définition des regroupements régionaux.
3. Voir l'encart pour une définition de la qualité de l'emploi.
4. Outre ces indicateurs, l'étude porte également sur l'emploi selon le niveau d'études et le niveau compétence de même que sur le salaire horaire.



Chaudière-Appalaches, et 74 % dans le cas de la Capitale-Nationale. L'amélioration notable de la participation des femmes au marché du travail a permis de réduire de façon marquée leur retard par rapport aux hommes, et ce, pour chacune des régions administratives. Le tableau 1 révèle que les écarts sont passés de 13 points en moyenne à moins de 4 points durant la période. Les baisses les plus remarquables se sont produites au Saguenay-Lac-Saint-Jean (14 points) ainsi qu'en Mauricie et en Chaudière-Appalaches (12 points dans les deux cas).

... et elles sont moins confrontées au chômage

Outre ces changements positifs, l'étude de l'ISQ a fait ressortir également des améliorations non négligeables au regard de l'évolution du taux de chômage chez les femmes. Comme le montre le tableau 2, ce taux a diminué dans toutes les régions. Les baisses les plus marquées sont notées dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (10 points), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (8 points) ainsi qu'au Saguenay-Lac-Saint-Jean (7 points). Ces réductions vont aussi de pair avec le fait que ces régions montraient déjà, en 1997-1999, des taux de chômage élevés chez les femmes. Par ailleurs, la région de Montréal se distingue des autres alors que le taux de chômage des femmes a peu diminué au cours de la période (moins de 1 point) et demeure le deuxième plus élevé au Québec après celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Les Montréalaises, tout comme les Gaspésiennes et les Madéliniennes, évoluent donc dans un marché du travail plus difficile d'accès que dans les autres régions. Malgré tout, l'étude révèle que le chômage touche moins les femmes que les hommes (données non présentées) et que ces derniers ont connu des améliorations souvent moins marquées à ce chapitre, comme l'indique le tableau 2. La plus grande participation des femmes au marché du travail s'est-elle faite concurremment à une amélioration de la qualité de l'emploi?

Une présence moins forte dans les emplois de qualité faible

L'un des constats qui ressortent de l'étude de l'ISQ est que dans bon nombre de régions (9 sur 16), on a observé une baisse significative de la part d'emplois de qualité faible chez les femmes. Il convient de préciser ici que ces emplois sont ceux qui sont à temps partiel involontaire ou de qualification faible (niveaux intermédiaire et élémentaire) et moins bien rémunérés (moins de 17,75 \$ l'heure en dollars de 2011) et qui peuvent être occupés ou non par des travailleurs surqualifiés ou encore des emplois temporaires ou de longue durée (41 heures ou plus par semaine) moins bien rémunérés. Le tableau 3 présente les résultats pour chacun des grands regroupements régionaux et pour les 16 régions administratives.

On constate que la part d'emplois de qualité faible des travailleuses diminue dans tous les regroupements régionaux entre 1997-1999 et 2009-2011. Ainsi, une baisse significative de plus de 11 points est notée dans les autres régions centrales alors que la proportion d'emplois de qualité faible est passée de 44 % à 32 %. Une baisse du même ordre est également notée dans le regroupement comprenant les capitales nationales qui affichent une part d'emplois de qualité faible de moins de 30 % en 2009-2011. La réduction du côté de la grande région de Montréal est un peu moindre (9 points) alors que celle observée dans les régions ressources est la plus faible (6 points). Dans ce dernier cas, la part d'emplois de qualité faible chez les femmes demeure importante en 2009-2011 alors que 40 % d'entre elles occupent un tel emploi. Ce taux se distingue statistiquement de ceux observés dans les autres regroupements régionaux et révèle que les emplois de qualité faible sont plus présents chez les travailleuses se trouvant dans les régions ressources en 2009-2011.

Le détail régional indique que pas moins de 7 régions ont vu la part d'emplois de qualité faible décliner d'au moins 10 points de pourcentage entre 1997-1999 et 2009-2011. Des baisses de 13 points sont d'ailleurs notées dans Chaudière-Appalaches, Laval et Lanaudière. Les travailleuses des régions de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale et de Laval affichent des parts d'emplois de qualité faible sous la barre des 30 % en 2009-2011. À l'opposé, au moins 4 travailleuses sur 10 vivant au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Mauricie, en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans le Centre-du-Québec occupent un emploi de qualité faible en 2009-2011. Les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine semblent se démarquer du lot alors que la part d'emplois de qualité faible chez les femmes n'a baissé que de 4 à 5 points au cours de la période. La situation sur le plan de la qualité de l'emploi apparaît donc moins avantageuse dans



les régions dites « ressources ». Cela se répercute-t-il dans la comparaison entre les sexes? Le tableau 4 permet de répondre à cette question.

Des écarts femmes-hommes en diminution, mais qui demeurent plus élevés dans les régions ressources

Les données tirées de l'étude de l'ISQ indiquent qu'il y a eu une certaine réduction des écarts entre les femmes et les hommes dans la part d'emplois de qualité faible. Ainsi, des baisses d'environ 2 à 2,5 points ont été notées dans les regroupements régionaux. Mais ce qu'il convient surtout de faire ressortir, ce sont les différences notées entre les régions ressources et les autres régions. En 2009-2011, les travailleuses des régions ressources affichent une part d'emplois de qualité faible de 40 %, comparativement à seulement 27 % du côté des hommes, pour un écart de plus de 13 points⁵. Or, cet écart baisse à 7 points dans le cas de la grande région de Montréal et des autres régions centrales et à seulement 5 points pour ce qui est des régions des capitales. Dans ce dernier cas de figure, l'écart est deux fois et demie moins important que celui constaté dans les régions ressources. Les travailleuses se trouvant dans les régions ressources sont donc doublement désavantagées par rapport à leurs consœurs des autres régions, étant plus fréquemment dans des emplois de qualité faible et affichant un retard plus marqué par rapport à leurs homologues respectifs.

Dans plusieurs régions, on note aussi une hausse de la part de l'emploi de qualité élevée chez les travailleuses

Les régions où l'on a noté une baisse significative de la part d'emplois de qualité faible sont aussi celles qui ont vu une augmentation significative de la proportion d'emplois de qualité élevée entre 1997-1999 et 2009-2011. Les emplois de qualité élevée sont ceux qui sont rémunérés 17,75 \$ l'heure ou plus en dollars de 2011, stables, de qualification élevée (emplois de gestion, professionnels et techniques) et qui offrent du temps plein normal (30-40 heures/semaine) ou du temps partiel volontaire. Sur la période, des croissances de 3 à 11 points de pourcentage de ce type d'emplois sont constatées (voir tableau 3). Plus particulièrement, l'étude montre que la part d'emplois de qualité élevée est passée de 26 % à 36 % dans la région de Laval et de 31 % à 40 % dans la région de l'Outaouais. C'est donc dire que, dans cette dernière région, 4 travailleuses sur 10 occupent, en 2009-2011, un emploi de qualité élevée. Ce taux se distingue de manière significative de ceux observés dans le Centre-du-Québec (25 %) ou encore au Saguenay-Lac-Saint-Jean (26 %). Par ailleurs, 4 régions ont vu leur proportion d'emplois de qualité élevée chez les femmes s'accroître de 6 à 7 points, dont l'Estrie et les Laurentides. Enfin, même si certaines régions ressources affichent une augmentation de la part d'emplois de qualité élevée, il n'est pas possible de dire si celles-ci sont statistiquement significatives. Toutefois, lorsqu'on regroupe ces dernières (résultats pour le regroupement « régions ressources », voir tableau 3), les résultats montrent que la proportion d'emplois de qualité élevée s'est accrue de 4 points, passant de 24 % à 28 %. Il est donc fort possible qu'il y ait eu des améliorations du côté des emplois de qualité élevée dans les régions ressources. Mais à l'instar de ce qu'on a vu au regard des emplois de qualité faible, les travailleuses des régions ressources sont désavantagées par rapport à leurs homologues des autres regroupements régionaux. En effet, en 2009-2011, ces travailleuses sont moins susceptibles d'occuper un emploi de qualité élevée.

Par ailleurs, on peut se demander si ces améliorations de la qualité de l'emploi des femmes sont allées de pair avec un accroissement du nombre d'emplois. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'évolution de la qualité de l'emploi doit être aussi mise en relief avec les grands indicateurs du marché du travail. L'étude de l'ISQ a révélé à cet effet qu'entre 2009-2011, il s'est ajouté 434 000 emplois salariés non étudiants à l'économie québécoise (donnée non présentée). Or, cet ajout revient en grande partie aux femmes, qui ont vu leur volume d'emploi croître de 282 000 sur la période (+25 %). De la sorte, presque les deux tiers de l'accroissement global sont allés aux femmes, soit davantage que leur poids sur le marché du travail. L'analyse régionale a révélé également que dans presque toutes les régions, la grande majorité de l'ajout d'emplois est allée à ces

5. Cet écart s'élevait à 17 points dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



dernières. Ce constat, combiné au fait déjà soulevé que les femmes ont accru de façon souvent appréciable leur taux d'emploi et diminué de manière non négligeable leur taux de chômage, montre que la situation des femmes en région s'est grandement améliorée pendant la période. Cependant, il convient de rappeler ici que la situation s'est certes aussi améliorée chez les femmes des régions ressources au regard de leur participation au marché du travail (taux d'emploi, taux de chômage), mais que sur le plan de la qualité des emplois occupés, ces dernières demeurent, malgré certaines avancées, plus désavantagées par rapport à leurs homologues des autres régions. Elles le sont aussi pour ce qui est de la comparaison avec les hommes : les travailleuses des régions ressources montrent un retard plus marqué par rapport aux hommes que les travailleuses des autres régions. Il n'est pas impossible ici que la structure industrielle propre aux régions ressources soit un facteur explicatif des différences observées.

Encart méthodologique

Définition des regroupements régionaux

Grande région de Montréal

Montréal, Montérégie, Laval, Lanaudière et les Laurentides

Autres régions centrales

Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec et Outaouais

Régions ressources

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord et Nord-du-Québec

Régions des capitales

Capitale-Nationale et Outaouais

Qualité de l'emploi et niveaux

La population visée dans l'analyse de la qualité de l'emploi est composée des employés seulement et exclut les étudiants en emploi. Comme il n'est pas possible de distinguer les emplois des étudiants durant la période estivale scolaire (mai à août), les calculs sont faits sur une base de huit mois (septembre à avril). La qualité de l'emploi est découpée en trois niveaux (faible, moyen et élevé). Toutefois, seuls les niveaux faible et élevé sont présentés et analysés dans l'étude sur la qualité de l'emploi dans les régions au Québec.

Qualité élevée

Les emplois de qualité élevée sont ceux qui sont bien rémunérés (15 \$ l'heure ou plus, en dollars de 2002, ou l'équivalent de 17,75 \$ ou plus, en dollars de 2011), ayant des heures normales de travail (30-40 heures) ou à temps partiel volontaire (moins de 30 heures), de qualification élevée (emplois techniques, professionnels ou de gestion) et qui sont stables (permanents).

Qualité faible

Les emplois de qualité faible comptent quatre groupes : 1- les emplois à temps partiel involontaire avec une qualification variable et généralement moins bien rémunérés (moins de 15 \$ l'heure, en dollars de 2002); 2- les emplois de qualification faible (niveaux intermédiaire et élémentaire) occupés ou non par des travailleurs surqualifiés et moins bien rémunérés; 3- les emplois temporaires et moins bien rémunérés; 4- les emplois de longue durée (41 heures ou plus par semaine) et moins bien rémunérés.



Tableau 1
Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans au Québec et dans les régions, 1997-1999 et 2009-2011

	1997-1999 (%)	2009-2011 (%)	Variation (pt de %)	Écart F-H 1997-1999	Écart F-H 2009-2011
Ensemble du Québec	58,5	68,9	10,4	-12,3	-4,1
Regroupements régionaux					
Grande région de Montréal	60,3	68,3	8,0	-11,7	-4,7
Autres régions centrales	59,1	72,4	13,3	-12,9	-3,2
Régions des capitales	58,8	72,9	14,1	-11,3	-2,3
Régions ressources	50,5	65,1	14,6	-14,1	-3,3
Régions administratives					
Bas-Saint-Laurent	53,3	66,4	13,1	-9,9	-1,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	47,3	64,2	16,8	-19,6	-5,4
Capitale-Nationale	58,0	73,6	15,6	-12,2	-2,4
Mauricie	51,6	66,1	14,5	-14,7	-2,3
Estrie	58,9	69,2	10,3	-12,1	-3,1
Montréal	58,5	65,8	7,2	-8,8	-3,8
Outaouais	60,4	71,6	11,2	-9,6	-2,0
Abitibi-Témiscamingue	54,7	67,7	13,1	-13,4	-4,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	51,3	65,0	13,7	-14,2	-6,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43,4	58,9	15,5	-6,2	2,0
Chaudière-Appalaches	60,0	74,7	14,7	-16,3	-4,0
Laval	61,7	71,5	9,9	-14,3	-5,2
Lanaudière	59,0	68,8	9,8	-14,3	-6,8
Laurentides	61,4	69,7	8,3	-12,6	-4,6
Montérégie	62,3	70,2	7,9	-13,8	-5,0
Centre-du-Québec	59,4	69,9	10,5	-14,4	-6,2

Source : Cloutier et Grenier, 2013, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Tableau 2
Taux de chômage chez les femmes âgées de 15 ans ou plus au Québec et dans les régions, 1997-1999 et 2009-2011

	1997-1999	2009-2011	Variation (en pt de %) Femmes	Variation (en pt de %) Hommes
Ensemble du Québec	9,9	6,9	-2,9	-1,7
Regroupements régionaux				
Grande région de Montréal	9,3	7,8	-1,6	-0,9
Autres régions centrales	9,4	4,9	-4,5	-2,1
Régions des capitales	9,8	4,6	-5,2	-3,3
Régions ressources	13,4	7,2	-6,1	-3,6
Régions administratives				
Bas-Saint-Laurent	10,9	6,8	-4,2	-4,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	14,4	7,4	-7,0	-2,8
Capitale-Nationale	10,2	4,0	-6,2	-3,4
Mauricie	12,9	7,4	-5,5	-2,5
Estrie	9,5	6,0	-3,5	-1,3
Montréal	9,7	9,1	-0,6	-1,3
Outaouais	8,9	5,7	-3,2	-3,2
Abitibi-Témiscamingue	12,6	6,5	-6,1	-5,0
Côte-Nord et Nord-du-Québec	12,3	4,4	-7,9	-3,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,7	9,8	-9,9	-5,9
Chaudière-Appalaches	7,3	4,2	-3,1	-0,3
Laval	9,4	7,0	-2,4	-1,1
Lanaudière	11,0	7,1	-3,9	-0,9
Laurentides	8,7	7,6	-1,1	-2,1
Montérégie	8,5	6,5	-2,0	0,0
Centre-du-Québec	10,8	5,9	-4,9	-1,1

Source : Cloutier et Grenier, 2013, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3
Évolution de la qualité de l'emploi des femmes selon le niveau et la région, de 1997-1999 à 2009-2011

Regroupements régionaux	Qualité faible 1997-1999	Qualité faible 2009-2011	Qualité faible Variation (en pt de %)	Qualité élevée 1997-1999	Qualité élevée 2009-2011	Qualité élevée Variation (en pt de %)
Ensemble du Québec	43,0	33,5	-9,5	25,9	31,6	5,7
Regroupements régionaux						
Grande région de Montréal	41,2	32,6	-8,6 †	26,5	31,9	5,4 †
Autres régions centrales	43,5	32,3	-11,2 †	25,6	32,6	7,0 †
Régions des capitales	37,9	27,4	-10,5 †	29,8	36,4	6,6 †
Régions ressources	46,3	40,1	-6,2 †	23,8	28,0	4,2 †
Ensemble du Québec	43,0	33,5	-9,5	25,9	31,6	5,7
Regroupements régionaux						
Bas-Saint-Laurent	47,2	39,7	-7,5	23,7	28,5	4,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	45,6	41,2	-4,4	25,6	26,1	0,5
Capitale-Nationale	39,6	29,5	-10,1 †	29,1	34,1	5,0 †
Mauricie	48,9	41,8	-7,1	21,4	26,7	5,3
Estrie	49,9	39,0	-10,9 †	21,1	28,4	7,3 †
Montréal	40,6	32,7	-7,9 †	28,6	31,7	3,1 †
Outaouais	34,5	23,7	-10,8 †	31,2	40,4	9,2 †
Abitibi-Témiscamingue	42,9	37,1	-5,9	24,2*	28,6	4,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	44,9	37,3*	-7,7	22,7	30,7*	8,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	46,3*	40,9*	-5,3	26,0*	31,4*	5,4
Chaudière-Appalaches	48,6	36,1	-12,5 †	22,0	28,7	6,7 †
Laval	41,2	28,0	-13,2 †	25,6	36,2	10,6 †
Lanaudière	43,9	31,3	-12,5 †	25,0	30,6	5,6 †
Laurentides	42,8	33,8	-9,0 †	24,6	31,3	6,8 †
Montérégie	40,7	33,8	-6,9 †	25,2	31,5	6,3 †
Centre-du-Québec	52,6	42,7	-9,9	17,7*	25,2	7,5

Population : Travailleuses salariées non étudiantes âgées de 15 ans et plus.

* Coefficient de variation entre 15 % et 24,9 %; interpréter avec prudence.

† Variation significative au seuil de 5 %.

Source : Cloutier et Grenier, 2013, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Tableau 4
Écart dans la qualité de l'emploi faible des femmes et des hommes selon le niveau et le regroupement régional, Québec, période 1997-1999 par rapport à 2009-2011

	1997-1999 Femmes (%)	1997-1999 Hommes (%)	1997-1999 Écart f-h (pt de %)	2009-2011 Femmes (%)	2009-2011 Hommes (%)	2009-2011 Écart f-h (pt de %)
Ensemble du Québec	43,0	32,6	10,4	33,5	25,9	7,6
Grande région de Montréal	41,2	32,1	9,1	32,6	25,9	6,7
Autres régions centrales	43,5	34,9	8,6	32,3	25,5	6,8
Régions des capitales	37,9	30,9	7,0	27,4	22,5	4,9
Régions ressources	46,3	30,5	15,8	40,1	26,8	13,3

Population : Travailleurs salariés non étudiants âgés de 15 ans et plus.

Source : Cloutier et Grenier, 2013, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.